

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE – ANNÉE 2021-2022

BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION

NOM ÉLÈVE	Prénom	Date de naissance

Je souhaite m'inscrire :

Et payer en 1 fois

PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Automatique si vous avez déjà souscrit au prélèvement automatique pour des activités de la Ville (Ex : restauration scolaire, Accueil de loisirs...) OU remplir obligatoirement la feuille de mandat de prélèvement SEPA et joindre un RIB

PAR PAIEMENT AUPRÈS DE LA TRÉSORERIE ORLÉANS MUNICIPALE ET MÉTROPOLE

Par paiement en espèces, chèque ou carte bancaire – chèques vacances acceptés.

Et payer en 3 fois

PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Automatique si vous avez déjà souscrit au prélèvement automatique pour des activités de la Ville (Ex : restauration scolaire, Accueil de loisirs...) OU remplir obligatoirement la feuille de mandat de prélèvement SEPA et joindre un RIB

PAR PAIEMENT AUPRÈS DE LA TRÉSORERIE ORLÉANS MUNICIPALE ET MÉTROPOLE

Par paiement en espèces, chèque ou carte bancaire – chèques vacances acceptés.

JARDIN MUSICAL

Pour les enfants inscrits en grande section (GS)

INITIATION

Pour les enfants inscrits en CP

FORMATION MUSICALE SEULE

FORMATION INSTRUMENTALE AVEC FORMATION MUSICALE

FORMATION INSTRUMENTALE SEULE

PRATIQUE EN PLUS D'UN DEUXIEME INSTRUMENT

PRATIQUE COLLECTIVE SEULE

JARDIN MUSICAL

Pour les enfants inscrits en grande section (GS)

INITIATION

Pour les enfants inscrits en CP

FORMATION MUSICALE SEULE

FORMATION INSTRUMENTALE AVEC FORMATION MUSICALE

FORMATION INSTRUMENTALE SEULE

PRATIQUE EN PLUS D'UN DEUXIEME INSTRUMENT

Merci de préciser l'instrument souhaité :

CHOIX 1 : _____ CHOIX 2 : _____

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

NOM ÉLÈVE OU RESPONSABLE LÉGAL : Prénom :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE : ☎ ☎

Je soussigné(e), (NOM et Prénom de l'élève ou du responsable légal)

Certifie avoir souscrit une assurance responsabilité civile individuelle accident et corporel.

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche d'inscription.

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École Municipale de Musique et de m'engager à le respecter.

Date :

➔ DROIT A L'IMAGE

AUTORISE la publication d'images

JOURNAUX SUPPORTS NUMERIQUES SUPPORTS PAPIER

N'AUTORISE PAS la publication d'images

INFORMATIONS PRATIQUES 2021-2022

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE – TARIFICATION 2021-2022

TARIF A	JARDIN MUSICAL / INITIATION / FORMATION MUSICALE SEULE PRATIQUE EN PLUS D'UN DEUXIEME INSTRUMENT (après accord de la Direction de l'EMM)	125€
TARIF B	Formation instrumentale avec ou sans FM	185€
TARIF C	Formation instrumentale avec ou sans FM pour les élèves non domiciliés à Saint-Jean-le-Blanc	750€
TARIF D	Pratique collective seule	50€
<ul style="list-style-type: none">- Paiement obligatoire en une seule fois pour le tarif D- A compter du 1er octobre, les droits d'inscription sont dus en totalité en cas d'annulation ou d'inscription tardive en cours d'année. En cas d'annulation d'inscription avant cette date, des frais de dossier de 50 € seront appliqués. Paiement obligatoire en une seule fois pour les tarifs A-B-C, pour toutes inscriptions après le 1^{er} octobre de l'année scolaire- Paiement possible en 3 fois sur l'année civile en cours pour les tarifs A, B et C- Remise de 10% par foyer à partir de 4 inscrits		

Merci de joindre obligatoirement un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom et prénom de l'élève. Si le justificatif est au nom d'une autre personne, merci de fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne hébergeant l'élève et une attestation d'hébergement.

Cadre réservé à l'administration : TARIFICATION A B C D E

TOUT DOSSIER INCOMPLET (IMPRIMÉ ET PIÈCES JUSTIFICATIVES) OU ILLISIBLE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Merci de nous signaler toute modification de coordonnées en cours d'année

◆ ADMINISTRATION – DIRECTION

- Bureau de la responsable de l'Ecole Municipale de Musique à l'entrée du bâtiment : Anne-Lise BASSAGET
- Courriel de l'EMM : ecoledemusique@saintjeanleblanc.com
- Téléphone de l'EMM : 06.62.04.70.01
- Possibilité d'entretien avec les familles ou élèves sur rendez-vous

◆ ORGANISATION DES RÉINSCRIPTIONS ET DES INSCRIPTIONS

- Bulletin disponible et modifiable sur le site internet de la Ville : www.saintjeanleblanc.com

○ Réinscriptions : du Lundi 7 juin au lundi 21 juin 2021

▪ A retourner :

- Par courriel à l'adresse suivante : ecoledemusique@saintjeanleblanc.com
- Permanences dans les locaux de l'Ecole Municipale de Musique, avec prise de rendez-vous au 06.62.04.70.01 :
 - Mercredi 16 juin de 13h à 19h30
 - Lundi 21 juin de 17h à 21h

○ Inscriptions* : le samedi 4 septembre 2021 au Forum des Associations

**Selon les places disponibles après réinscriptions.*

INFORMATION RGPD / CNIL Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de l'école. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service ou de la direction de l'école municipale de musique de la Ville de Saint-Jean-le-Blanc. Les données seront conservées pendant une durée de 3 ans. Conformément au règlement (UE) 2016/679 « RGPD » et à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et limitation du traitement, d'effacement et de la portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données par voie électronique : dpo@villefleurylesaubrais.fr ou par courrier postal : Mairie de Saint-Jean-le-Blanc, Place de l'Eglise, 45650 Saint-Jean-le-Blanc.

Vous pouvez également faire une réclamation auprès des services de la CNIL : <https://www.cnil.fr>.